Bulletin des militants de l'Union Fédérale des Retraités

N°98- Juin 2022

Spécial 7éme conférence UFR
du 3 au 6 octobre à MARINCA

Ce bulletin est à destination des **militants des sections de retraités.**

Il incombe aux syndicats de la Fédération d'en assurer le relais vers les militants :

- **soit sous forme numérique**
- **soit sous forme papier pour les non-connectés**

7éme CONFÉRENCE UFR

Programme des lundi 03 et mardi 04 matin — Page 3

Programme du mardi 04 après midi — Page 4

Programme du mercredi 05 matin — Page 5

Programme du mercredi 05 après midi — Page 6

Programme du jeudi 06 matin — Page 7

Billet d'humeur — Page 8

INFOS IEG — Page 9 et 10

INFOS MINES — Page 11

DÉCÈS — Page 12

Histoire, Liens utiles: — Page 13

ÉDITO

Cette 7ème conférence de l'Union Fédérale des Retraités de la FNME CGT revêt un caractère particulier.

Les conséquences de la COVID ont repoussé de deux années notre congrès fédéral et notre conférence UFR, pour autant nous ne sommes pas restés dans l'inaction syndicale tant inter-professionnelle que chez les mineurs, l'énergie atomique ou dans les IEG.

Notre dernier congrès fédéral qui s'est tenu en mars 2022 a traité du bilan d'activités de notre UFR et de la place des retraités dans la fédération.

L'assemblée extraordinaire des sections de retraités en 2021 à Dives-sur-Mer a permis de réactualiser nos repères revendicatifs retraités et la conférence revendicative lancée ce mois de juin par la fédérations permettra d'enrichir l'ensemble des repères fédéraux.

La 7éme conférence se concentrera sur des thématiques particulières, que nous pourrons prendre le temps d'approfondir, afin d'élargir et compléter notre cahier revendicatif retraités.

Dans une période post confinements COVID, post électorale, où l'ordre mondial ébranlé laisse les mains libres au libéralisme, nous prendrons le temps d'analyser la situation mais aussi de regarder nos forces organisées et le nécessaire renforcement.

Ce bulletin est essentiellement consacré à la préparation de notre 7ème conférence.

Au travers du déroulé des travaux,qui servira de fil conducteur à ce bulletin UFR, vous retrouverez un certain nombre de documents de réflexions et d'éléments d'analyses qui permettrons aux délégués de mieux appréhender les débats et tables rondes et qui serviront aussi pour les sections.

Bonne préparation collective de cette conférence !

Joindre l'UFR
Permanence UFR :
Du mardi 14h au jeudi 12h
Tel : 01 55 82 78 00
Adresse postale : UFR FNME CGT - Case 535 - 263 rue de Paris 93516 Montreuil CEDEX

Publication maquettée par
La FNME CGT
UFR des Mines et de l'Énergie.
Tel : 01 55 82 78 00
www.fnme-cgt.fr
Rédaction, administration :
263, rue de Paris
93516 Montreuil Cedex
Photographies :
FNME CGT

7ème CONFÉRENCE UFR

LUNDI 03 OCTOBRE

ARRIVÉE & ACCUEIL : **à partir de 15h** et avant le repas du soir pour les participants (Transit en minibus entre l'aéroport, le port et l'institution).

18h30 : **Apéritif des régions sur la terrasse à coté de la salle de spectacle de l'institution.** **Merci aux délégués d'amener dans leurs bagages des produits régionaux** (attention pour ceux qui n'ont pas de bagages en soute les liquides sont limités à 100ml... mais le saucisson et le fromage ça passe !)

19h30: REPAS

21h00: **Soirée thématique** dans la salle de spectacle : **système énergétique en Corse un modèle d'entreprise encore intégrée** avec la participation et l'animation du syndicat CGT Corse

MARDI 04 OCTOBRE matin

8h30 : Début des travaux ouverture de la conférence et hommage aux disparus

10h30 Débat général : **Une conférence dans un contexte social, politique et sanitaire particulier, post congrès fédéral.**

Pour préparer le débat général, tous les éléments :

Le site du 7éme congrès de la FNME CGT >>>> ICI
Le site de l'UCR CGT >>>> ICI

12h30 : Repas

7ème CONFÉRENCE UFR

MARDI 04 OCTOBRE après midi

14h00 : Reprise et Suite du débat général

15h30 : Table ronde « **la pandémie a mis en exergue la situation des retraités que cela soit vis-à-vis des confinements des vaccinations, des soins dans les EHPAD dans les hôpitaux et celle des retraités isolés. Quel projet CGT de sécurité sociale face au projet de « Grande Sécu » du gouvernement.»**

Pour préparer cette table ronde :

« Grande Sécurité Sociale » : un projet dangereux et néfaste décryptage CGT >>>> ICI
Monographie des EHPAD en France >>>> ICI
Diaporama «vieillissement et perte d'autonomie : un enjeu de société» >>>>> ICI

Quelques études de la DREES :

108000 seniors en plus en EHPAD en 2030 >>>>> ICI
Vieillissement de la population et hausse des dépenses de santé >>>>> ICI
Taux d'encadrement dans les EHPAD >>>>> ICI
Un tiers des personnes en EHPAD psychologiquement dégradées >>>>> ICI

18h00: Fin des travaux

19h30 : REPAS

21h00 : Soirée thématique autour de la culture Corse (chants et gastronomie)

MERCREDI 05 OCTOBRE matin

8h30 : début des travaux avec le **point orga et de vie syndicale depuis l'Assemblée Générale de Dives et la dernière conférence, état des lieux des retraités du champ fédéral.**

10h30 : Table ronde avec introduction IHSME / UFR « **Quelle présence et quelle organisation des retraités de la FNME dans les territoires (en lien avec la décision du congrès fédéral) Situation des mineurs avec la fermeture des mines depuis plusieurs années maintenant et le vieillissement du corps militant.**

Quel mode de déploiement au-delà de la continuité syndicale ?
Quel travail autour de la continuité syndicale ?
Comment retrouver du lien avec les sections que l'on ne voit plus ?»

Pour préparer le point orga et le débat :

Le diaporama regard sur notre organisation >>>>> ICI
Point orga 2021 au 30 avril 2022 >>>>> ICI
orga 2021/2020 >>>>> ICI
Sections à zéro FNI 2021 versé au 30 avril 2022 >>>>> ICI
Objectifs régionaux de syndicalisation pour 2022 >>>>> ICI
Comparatif vie nouvelle/ syndiqués-ées >>>>> ICI
Suivi des régions par les membres du CAI >>>>> ICI

12h30 : Repas

7ème CONFÉRENCE UFR

MERCREDI 05 OCTOBRE après midi

14h00 : Table ronde « **Face au vieillissement de la population retraités du champ fédéral, quel rôle de nos œuvres sociales mines et énergies en lien avec le revendicatif CGT de notre UFR (CCAS/CMCAS/ANG-DM/CAMIEG CAN SSM) ?»**

Quelques éléments pour préparer le débat:

Le site de l'Agence Nationale pour la Garantie des Droits des Mineurs >>>>> ICI
Le site de la CCAS >>>>> ICI
Guide dépendance de la CCAS >>>>> ICI
L'aide et l'action sociale (doc DREES 240 pages!) >>>>> ICI

16h00 - **Les repères revendicatifs UFR du dernier congrès fédéral : les faire vivre au quotidien pour passer du dire au faire, les affiner à notre activité.**

Quelques éléments pour préparer le débat:

Les repères revendicatifs UFR actualisés à Dives >>>>> ICI
Le document d'orientations du 11éme congrès UCR >>>>> ICI
L'additif au document préparatoire du 11éme congrès suite au report du congrès UCR >>>>> ICI

17h30 : **Orga future de l'UFR (CAI, référents) Proposition du futur CN et vote. Présentation du futur CAI,**

18h00 : IHSME

JEUDI 06 OCTOBRE matin

8h45 : **Résolution de la conférence**

10h30 : **Hommage aux sortants et synthèse et clôture de la conférence**

12h00 : Repas

DÉPART après le repas ou lendemain matin en fonction des vols et bateaux

BILLET D'HUMEUR

Énième réforme des retraites : Pour quoi et pour qui ?

L'exercice du pouvoir présidentiel a cela de notoire qu'il faut pour marquer son passage avoir réalisé une réforme des retraites, comme pour l'école et les programmes scolaires chamboulés à chaque nouveau ministre de l'Éducation nationale.

Chirac en 2003, Sarkozy en 2008 (régimes spéciaux) et en 2010, Hollande en 2014 ont fait le taf et Macron ? Il s'est pris les pieds dans le tapis essuyant les vents contraires, il a du remiser sa retraite par points.

Ce qu'il n'a pu réaliser lors de son premier mandat à cause de l'effervescence du peuple, figure en tête de liste des dossiers à traiter : retraite à 65 ans, fin des régimes de retraite de la SNCF, de la RATP et des IEG. Les jeunes devront cotiser jusqu'à l'âge moyen de l'espérance de vie en bonne santé, quelle avancée !

Tous lorgnent vers l'Europe, la France ne serait pas au diapason avec ses 62 ans, la plupart des pays étant passés à 65 ans, voire 67 ans. Faire coïncider l'âge de départ à la retraite avec l'entrée dans les zones de turbulence de la vie, n'est ce pas le rêve du libéralisme et le triomphe de la formule jupitérienne du travail, source de la vie…et du profit.

Les élites « es-économie » , les politiques proches des milieux financiers et du MEDEF rabâchent par presse interposée (détenue par une poignée de milliardaires) qu'une nouvelle réforme des retraites est incontournable pour ne pas laisser de dettes aux générations à venir.

« Je ne crois aux statistiques que lorsque je les ai moi-même falsifiées » disait Winston Churchill.

Le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) a été contraint d'attendre la fin des élections législatives pour présenter son rapport annuel 2022. Injonction inadmissible sur un organisme neutre !

Pour quel dessein ? Le rapport 2021 dont personne ne parle évoquait non pas un scénario catastrophe mais au contraire un recul du poids des retraites vis-à-vis du PIB : 13,7% actuellement, entre 11 et 12 en 2060. Alors pourquoi un tel déchainement ?

Pourquoi vouloir éradiquer des régimes « pionniers » qui représentent à peine 3% des effectifs retraités en France.
Va-t-on influencer le COR pour un rapport 2022 à charge pour donner les armes qui déclencheront les hostilités à la rentrée prochaine.

Alors pourquoi une nouvelle réforme ? Par simple acte idéologique, pardi !

Pascal COTTIN

Télécharger l'info retraite n°1 de la FNME CGT >>>>> ICI

Lettre à l'UFE sur minimum pension

Montreuil, le 9 juin 2022

Mme Christine GOUBET-MILHAUD
Présidente
UFE
3 RUE DU 4 SEPTEMBRE
75002 PARIS

N/Réf. : RGC/CM/MT/051-2022

Objet : **Révision du coefficient de rémunération minimum pour le calcul de la pension**

Madame la Présidente,

L'article 16 de l'annexe III du Statut National fixe le niveau de coefficient de la grille de rémunération en dessous duquel on ne peut calculer une pension.

Selon le tableau figurant dans cet article, les mises à jour de ce coefficient se sont faites régulièrement jusqu'en 2016 au moment de l'extinction des dispositions d'ajouts de points coefficient contenues dans l'accord de janvier 2008.

Ce coefficient en vigueur est 271,5, or celui-ci ne correspond plus à un niveau de rémunération du fait des ajouts de points coefficient qui ont été octroyés en 2018 en compensation de la hausse de la CSG.

C'est pourquoi, par cette présente, nous considérons que cette mise à jour aurait dû se traduire par un relèvement au coefficient 274,2. Une modification du texte du Statut devrait formaliser cette remise à jour car le coefficient de référence inclus dans le texte actuel est le coefficient 268,3.

Le minimum a été revalorisé à la fin des années 1990 sur la base du NR 80 (8 à cette époque) et depuis, malgré nos demandes répétées, aucune discussion dans nos instances de branche n'ont permis de revoir ce niveau qui ne correspond plus aux réalités actuelles.

C'est pourquoi, nous vous demandons la mise à l'ordre du jour d'une prochaine réunion cette question en vous rappelant que notre organisation syndicale propose la fixation de coefficient minimum au niveau du NR 110, soit le coefficient 313,9.

Dans le contexte actuel de la perte du pouvoir d'achat et de l'inflation, cette requête attend une réponse rapide de votre part.

Veuillez recevoir, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour la FNME-CGT
Secrétaire Fédéral
Garanties Collectives
Claude MARTIN

Fédération Nationale des Mines et de l'Energie- Case courrier 535
263 rue de Paris – 93516 Montreuil Cedex
Tél. : 01 55 82 78 00 - Courriel : rgc@fnme-cgt.fr

Point de vue énergie 33

POINT DE VUE

RE (CO) NAISSANCE...

Après le second « sacre » du Président sortant, élu avec le consentement de 38% des français inscrits sur les listes électorales, l'étape du nouveau gouvernement intermédiaire n'apporte aucun changement de trajectoire.

Certes Elisabeth BORNE est une femme, ce que tous les commentateurs ont relevé. Mais une femme pour quoi faire ? L'intéressée changerait-elle pour aller au point de rupture avec le passé proche ?

Personne n'y croit ! Cette ancienne ministre du travail, ex dirigeante de la RATP incarne l'oiseau de mauvais augure qui apporte son lot de désolation. Voyons ce qu'elle a à son actif.
Sous Ségolène Royal au ministère de l'Ecologie, elle est à l'origine de la prolongation des concessions autoroutières aux sociétés privées qui vont coûter des centaines de millions à l'Etat.

Au ministère des transports dans le premier gouvernement d'Edouard Philippe, elle se charge de l'ouverture totale de la concurrence de la SNCF et de la rupture contractuelle des agents nouvellement recrutés avec le statut du cheminot et son régime de retraite.

Élisabeth Borne, la casse sociale comme ADN politique

Au ministère de l'Ecologie, en remplacement de De Rugy (qui avait abusé des somptueux plateaux de fruits de mer) elle recadre EDF dans ses missions : fermeture des centrales au charbon, fermeture de la centrale de Fessenheim. Elle sera instigatrice du plan « Hercule ».

Elle va lancer la « fumeuse » Convention citoyenne pour le climat (et ses 149 propositions) qui fera un beau flop ! Enfin au ministère du Travail, elle remet en cause les niveaux d'indemnisation du chômage, elle reprend le dossier des retraites et la transition est faite avec sa nouvelle fonction. **Elle sera chargée de la nouvelle réforme (62-65 ans) et surtout de la suppression des trois régimes de retraite de la SNCF, de la RATP et des industries électrique et gazières.**

Elisabeth BORNE c'est **l'alibi de gauche** issu de son micro parti « Territoire de Progrès » co animé par d'anciens socialistes (compatibles libéral) comme Emmanuelle WARGON (ministre du logement et fille de Lionel STOLERU) ou Olivier DUSSOPT l'actuel ministre du budget et champion dans ses revirements : proche de Bruno Hamon, puis de Martine Aubry, enfin de François Hollande au moment de son accession au pouvoir, puis rabatteur pour Macron avec Le Drian au sein du PS pour intégrer LREM. Ce qui sous tend ce groupuscule c'est l'opportunisme d'un bon fauteuil ministériel.
Elisabeth BORNE sera candidate dans la 6ème circonscription du Calvados après le retrait du sortant Alain TOURET (LREM), parachutage sur la ville de Vire ou il ne faut pas prendre les électeurs pour des andouilles !

INTROSPECTION DE NOS DEUX RÉGIMES DES IEG : BILAN 2021.

CAMIEG : Exercice 2021 en déficit, une première depuis sa création en 2007 !

2 Millions d'€ de déficit pour la section « actifs » et **20 Millions d'€** pour la section des « inactifs » : ce sont les résultats qui se dégagent sur l'exercice 2021.

Cette situation était attendue compte tenu d'une part de la baisse des cotisations :

- **Compte « actifs » :** cotisation de 1,01 % au lieu de 1,35 % pour les employeurs (gain de près de 19 Millions d'€), cotisation de 0,54% au lieu de 0,72% pour les actifs.
- **Compte « inactifs » :** cotisation de 2,01% au lieu de 2,36% pour les retraités et 1,15% au lieu de 1,39% pour la cotisation de « solidarité » payée par les actifs.

Et d'autre part de la petite amélioration des prestations sur l'optique pour 4 Millions d'€.

Recettes cotisation : compte « actifs : **85,398 M€.** Compte « inactifs » : **101,441 M€** de cotisations « retraités » et **63,344 M€** de cotisation de « solidarité ».

Répartition des **250,183 M€ : Retraités 40,54%, Actifs 36,69% et employeurs 22,75%.**

L'excédent cumulé à fin 2021 reste assez élevé à 272,5 M€, malgré le racket du gouvernement de 175 M€ exercé sur l'exercice 2020. Le total serait de 447,5 M€ !

L'année 2022 va faire perdurer le niveau de cotisation de 2021, ce qui rendra de nouveau l'exercice déficitaire mais sans véritablement « assécher » les réserves.

C'est pourquoi nous devons proposer des **améliorations de la grille** des prestations pour 2023, ce que la CGT, avec les bénéficiaires, va s'employer à faire.

Par ailleurs l'année 2021 a mis en évidence le peu d'impact positif du **« reste à charge zéro »** mis en place par le gouvernement sur la CAMIEG avec un effet déport des dépenses sur les CSM-A et CSM-R.

La FNME CGT a décidé de poursuivre son action contentieuse contre la décision de l'Etat de prélever 175 Millions d'€ sur les réserves de la CAMIEG principalement constituées de cotisations des actifs et retraités. Une nouvelle audience au tribunal de Bobigny se tiendra le 2 novembre 2022.

CNIEG : les faits marquants.

Sur le plan financier, le point le plus important c'est la montée en flèche des recettes de CTA (Contribution Tarif d'Acheminement) qui se traduit en effet cumulé sur plusieurs exercices par un **excédent de 667 Millions d'€.**

Avec les réserves de la CAMIEG le total des excédents est de **932 Millions d'€**, situation qui peut faire planer de nouvelles convoitises de l'Etat pour boucler le budget de financement de la Sécurité Sociale 2023.

Les administrateurs CGT de la CNIEG ont saisi la Commission de Régulation de l'Energie pour demander une baisse des taux de CTA qui aurait un léger impact positif (pour les usagers) sur les factures d'électricité et de gaz.

Les besoins de CTA vont baisser de façon significative dès 2024 lorsque la soulte (décidée en 2004 au moment de l'adossement au régime général) sera intégralement remboursée (environ 340M€ /an).

En 2021, il y a eu 4000 liquidations de pension avec un âge moyen qui pour la première fois a passé la barre des 60 ans.

Nous avons assisté à deux désengagements de la CNIEG qui ont été contestés par les administrateurs CGT **: le transfert de la gestion des AT /MP vers la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) et le transfert du recouvrement des cotisations vers l'UCN (nouvelle appellation de l'ACOSS).**

Ce sont plus que des actes administratifs, ce qui est visé c'est la dévitalisation de notre régime « pionnier ».

En 2021, la prime « pouvoir d'achat » de 100€ a été versée à 13 509 pensionnés du régime dont 1241 pensions d'invalidité.

Mais cela ne suffit pas pour endiguer la situation de précarité de nombreuses titulaires de pensions de réversion.

Enfin la situation démographique du régime se dégrade avec la baisse des emplois statutaires et de ce fait le montant de la compensation inter-régimes a baissé de 45% pour un montant de 34M€ au lieu de 54 M€ en 2020.

Infos IEG

L'annuaire statistique de la CNIEG, toutes les infos sur la présence des retraités dans les département, le niveau des pensions,...

INFOS MINES

Toutes les infos sur la protection sociale et les actions du secteur Fédéral Mines, le n°999 ...en attendant le n°1000 du TSS qui sera un évènement pour la corporation

Le TRAVAILLEUR du SOUS-SOL

- LA CORPORATION ET LE NATIONAL (pages 2 à 5)
- ORGANISMES, CAN ET ANGDM (pages 6 à 7)
- DANS NOS RÉGIONS (pages 8 à 13)
- COUP DE GUEULE (page 14)
- VOS DROITS, QUESTIONS RÉPONSES (page 16)

BIMESTRIEL ÉDITÉ PAR LE SECTEUR MINES DE LA FNME-CGT

PRIX : 1,53 € N° 999 – MARS-AVRIL 2022

Besoin d'union et d'action pour garantir nos droits

Le 14 avril, une partie des délégations devant la CAN.

Jean-Paul BOYER

Alors que la guerre s'installe durement en Europe de l'Est, la première séquence électorale en France a débouché sur la réélection de E. Macron face à l'extrême droite qui s'est encore renforcée. Désormais l'espoir réside dans une réaction populaire en faveur des forces de gauche lors des législatives de juin. Au soir de sa victoire, Macron a promis un changement de « méthode ». Changement de forme mais pas de cap. Un peu plus de bla-bla sans doute.

Mais déjà les faits récents nous donnent des enseignements : à moins de quinze jours du premier tour, la CANSSM a été l'objet d'une basse manœuvre pilotée par le cabinet du ministre O. Véran et la direction de la sécurité sociale. Deux jours avant la tenue de son conseil d'administration, la tutelle a imposé de délibérer sur la cession de l'Ahnac avec ses 3 000 employé·e·s, ses hôpitaux, cliniques, établissements et services médico-sociaux. Sur fond de chantage à l'apport de fonds publics pour « éviter un dépôt de bilan » le ministère de la Santé veut léguer à une fondation privée cette association du Pas-de-Calais gérée par la Caisse des mines. Après trois réunions, le CA de la CANSSM ne dispose toujours pas de plan d'entreprise, d'activités, d'investissements et d'emplois à moyen terme.

Les Instances représentatives du personnel concernées, n'ont pas été formellement consultées. À aucun moment cette opération n'a été présentée aux Fédérations des Mineurs lors des multiples réunions avec les conseillers du ministre tenues lors du dernier semestre 2021.

Comment croire à la sincérité des déclarations du président réélu s'engageant à mieux concerter ? Comment donner crédit à la signature le 2 février dernier de la COG par le ministre de la Santé ? Que vaut l'engagement à définir un partenariat public entre la Caisse des mines et la Caisse nationale d'assurance maladie alors que se met en place le transfert au privé d'un pan important des services de santé utiles à la population minière du Pas-de-Calais ? Comment ne pas voir que ces manœuvres sous-marines renforcent le sentiment d'écœurement qui prédomine particulièrement sur ce bassin ? Alors que quelques administrateurs de FO et la CGC sont mouillés dans la manœuvre, les Fédérations des Mineurs CGT, CFDT et CFTC restent mobilisées pour sécuriser le devenir des services de santé CANSSM Filiéris, et maintenir notre caisse avec tous ses droits pour les mineurs et populations minières.

Oui pour faire face nous aurons besoin d'Union et d'Action.

J.-P. B.

DÉCÈS

René MICHELS est décédé à Saint-Avold, le 5 juin, à l'aube de ses 78 ans.

Il était membre du Conseil National de Union Fédérale des Retraités, secrétaire de la section CGT de Creutzwald, gestionnaire des dossiers de maladies professionnelles et président de l'association LSR.

Un hommage syndical à été rendu par Rachel NEIS pour la région.

L'UFR était présente à ses obsèques pour porter les condoléances de toute la Fédération à Odette son épouse, elle aussi membre du CN UFR, à toute la famille, aux camarades et amis de René.

À L'OCCASION DES 75 ANS DE LA NATIONALISATION :

LES 100 JOURS QUI ONT CHANGÉ LE MONDE DE L'ÉNERGIE

plus d'infos sur le site internet dédié: https://75ansdesnationalisations.fr/

Liens utiles

le site de l'UCR:
https://www.ucr.cgt.fr/

le compte facebook de l'UCR
https://www.facebook.com/ucr.cgt/

les petitions en ligne sur le site de la FNME:
http://www.fnme-cgt.fr/index.php/petitions

Films à télécharger gratuitement:

Main basse sur l'énergie
https://mainbassesurlenergie.com/

Gaz et flouze à tous les étages
https://www.gazetflouzeatouslesetages.com/

La grève des mineurs de 1948
https://www.dailymotion.com/video/xjgmqd

Raymond FRAKOWIACK, mineur et fils de mineur gréviste en 1948
https://youtu.be/Yq_6kUxrqB0